



Comment Christian Estrosi veut réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 à Nice

NICE • ENVIRONNEMENT

La promenade des Anglais, en passant le premier confinement, poursuit être interdite aux poids lourds. Photo New-Media



ABONNÉS



Publié le 05 janvier 2021 à 08h33 • Par Élise Martin

Lors du dernier conseil municipal, le maire s'est engagé à diminuer la pollution émise dans la commune en misant sur une isolation thermique et le transport routier.

"Il y a une accélération dans le domaine du développement durable sous l'impulsion du maire", prie de croire Richard Chemla, adjoint au maire délégué à la Santé, l'écologie et au bien-être pendant qu'il exposait le rapport annuel des actions menées sur le sujet lors du dernier conseil municipal.

Qualifié de "maire conscient" par son adjoint, Christian Estrosi s'est engagé à réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. "Nous devons réussir à obtenir une baisse annuelle de 5 à 8%", fixe le maire. Pour atteindre cet objectif, il a ciblé deux priorités: l'isolation thermique et le transport routier.

"La première source de pollution, c'est le logement. S'il est mal isolé, on peut produire jusqu'à 82 kg de CO2 par an par mètre carré. Avec de bons travaux d'isolation, on passe à 5 kg. L'écologie passe par notre nouveau plan local de l'urbanisme. Toute construction nouvelle, c'est une exigence dans ce plan, a inscrit dans ses normes les 5 kg en utilisant les technologies de chaud et de froid. La collectivité s'attache à faire des efforts à ce niveau-là en priorité."

Une flotte de véhicules à 100% décarbonée

Autre priorité pour la mairie: la circulation automobile. Christian Estrosi: "D'après mes informations, les transports routiers sur la périphérie de la commune produisent plus de CO2 et de particules fines que le parc automobile qui circule dans Nice. L'ambition est de faire une politique du dernier kilomètre avec des véhicules 100% décarbonés qui font leur livraison à partir de points logistiques extérieurs jusqu'au cœur de la ville."

Dans la même idée, le maire indique que dans cinq ans, toute la flotte de transports en commun sera à 100% décarbonée avec une partie à l'électrique et une autre à l'hydrogène. Une expérimentation de cette dernière aura lieu d'ici quelques semaines sur le réseau Lignes d'Azur.

"C'est par les transports qu'on peut obtenir des résultats opérationnels, ajoute Christian Estrosi. Avec l'ouverture de la ligne 2 du tramway, on a observé une baisse de 14% des particules fines [de 2016 à début 2020], 20% de dioxyde d'azote en moins et une diminution de 6% de gaz à effet de serre sur l'axe est-ouest."

D'ici cinq ans, 0% de soufre dans le carburant des bateaux

Toujours au sujet du transport routier, le maire martèle sa volonté de "déclasser la promenade des Anglais comme voie de circulation" pour permettre d'y "interdire la circulation des poids lourds." Il complète: "Le déclassement trait de pair avec la suppression du péage urbain de Saint-Isidore. Mais c'est la part de responsabilité du gouvernement."

Sur un tout autre sujet, il rappelle que lorsque la réglementation nationale et européenne limite à 1% le taux de soufre dans le carburant des navires en Méditerranée à moins de 3 km des côtes, Nice leur impose 0,1% pour s'approcher de la ville.

"D'ici cinq ans, je veux qu'on arrive à 0%", ordonne-t-il. D'après un rapport de l'ONG Transport et Environnement publiée en 2019, 94 paquebots émettent dix fois plus de dioxyde de soufre que 260 millions de voitures, soit "toute la flotte de véhicules automobile en Europe".

"La trajectoire tendancielle de Nice-Côte d'Azur est déjà très loin de pouvoir atteindre les objectifs du Plan climat air énergie territorial de moins 22% de gaz à effet de serre en 2026. Comment arriverons nous à moins 55% en 2030? s'interroge l'élue écologiste, Juliette Chesnel-Le Roux au nom du groupe d'opposition Nice écologique. M. Chemla, nous comptons sur vous, soyons ambitieux et rigoureux."

COMMENTAIRES

Les insultes, les attaques personnelles, les agressions n'ont pas leur place dans notre espace de commentaires. Tout contenu contraire à la loi (insultes à la haine raciale, diffamation...) peut donner suite à des poursuites pénales.

1 commentaire tri par pertinence

S'inscrire Connexion

Démarrer une discussion...

Sieu Nissart il y a 3 jours
Et la jonction du port avec la gare de Riquier c'est pour quand bande d'incapables
Partager Voter Répondre

Conditions d'utilisation Confidentialité Signaler un bug

SUR LE SUJET



Ne jetez pas vos saignis de Noël, cette éleveuse du Var les récupère pour que ses moutons se régalent



Un troupeau de brebis décimé par le loup à Entrevaux



Comment ce village de la vallée du Pallon prend le virage de l'agriculture



Dépôts sauvages: une commune de la Côte d'Azur a décidé de facturer directement les frais d'enlèvement aux pollueurs